

**N° 5/6.17**

**OBJET : GESTION 2016 – RAPPORT**

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion 2016 a été convoquée le 19 janvier 2017 par la Municipalité. M. le Syndic Vincent JAQUES, accompagné de l'adjointe au secrétaire municipal, nous a reçus et informés des compétences, droits et devoirs de notre commission. Un échéancier nous a également été remis, accompagné d'une liste des disponibilités des membres de la Municipalité ainsi que l'organigramme par dicastère. Cette première séance s'est déroulée en présence de 14 des 15 membres de la commission et de 4 suppléants.

Après avoir pris connaissance des informations de la Municipalité, notre commission s'est attelée à la répartition de ses membres au sein des sous-commissions par dicastère de l'administration communale. Chacun des membres a indiqué ses souhaits. Une répartition a été déterminée selon les origines politiques de chacun, afin que chaque sous-commission soit formée d'un membre de droite et de gauche et que le Président de la sous-commission ne soit pas du même parti que le Municipal responsable du dicastère, autant que possible.

Les commissaires sont nommés comme suit :

**Présidence :** Patricia Correia da Rocha (UDC)

**Administration, culture et relations extérieurs (ADM)**

Présidence : Emmanuelle NEUKOMM (PLR)

Membre : Ludivine GUEX (PSIG)

**Finances et promotion économique (FIN)**

Présidence : Yvan CHRISTINET (Verts)

Membre : Emilie BOVET (PLR)

**Sécurité, informatique et manifestations (SEC)**

Présidence : Viviane REYMOND FENTER (PLR)

Membre : Sylvie TRUDU (PSIG)

**Sports, bâtiments et environnement (SPO)**

Présidence : Eric WEBER (PLR)

Membre : Katharina DELLWO BAUER (PSIG)

**Infrastructures et gestion urbaine (INF)**

Présidence : Giancarlo DE BELLIS (UDC)

Membre : Jacques DUBOCHET (PSIG)

**Cohésion sociale et logement (COH)**

Présidence : Pierre Marc BURNAND (PLR)

Membre : David GUARNA (EM)

**Urbanisme, constructions et mobilité (URB)**

Présidence : Michaël FURHOFF (PSIG)

Membre : Alizé DE LA HARPE (Verts)

Les suppléants sont Mmes Béatrice GENOUD-MAURER (PLR), Laure JATON (PSIG), Anne STERN-GRIN (Verts) et Claire MARTINET (UDC) ainsi que M. Philippe LAURENT (EM) .

La Commission de gestion s'est réunie à six reprises, les 19 janvier, 13 mars, 6 avril, 8, 10 et 30 mai 2017. En outre, la Commission de gestion a eu l'occasion de profiter de visites ouvertes à tous les membres, comme chaque année. L'ensemble de la commission remercie cordialement nos hôtes pour leur accueil à l'occasion de ces visites.

**1 GÉNÉRALITÉS**

La mission de notre commission consiste à contrôler l'activité de l'administration communale, de la Municipalité et des collaborateurs de la commune pour l'année précédente. Afin de vérifier le bon fonctionnement, chacune des sous-commissions procède à des visites et entretiens. Entre notre première séance et mi-février, l'ensemble des commissaires et suppléants a reçu par voie électronique (ou en format papier pour ceux qui en ont fait la demande au greffe) les différents chapitres du rapport de gestion 2016 et la liste des vœux en suspens. Les changements au sein des dicastères n'a pas facilité la tâches des commissaires pour traiter les vœux en suspens.

**2 SÉANCES DE COMMISSION**

L'ensemble de nos séances s'est déroulé dans un esprit convivial et ouvert. Chacun a eu l'occasion de transmettre les questions qui lui sont apparues à la lecture des chapitres du rapport de gestion aux responsables des dicastères par les sous-commissions.

**3 DIVERGENCES ET SÉANCE DE CONCILIATION**

Cette année, tout comme l'année passée, une divergence est apparue entre les commissaires pour le dicastère Cohésion sociale et logement et la Municipale en charge de ce dicastère. Afin de régler cette divergence, une séance de conciliation s'est déroulée sous la présidence de Mme la Préfète Andréa Arn. Mme la Préfète se propose, pour l'année prochaine, de venir lors d'une des premières séances de la commission de gestion afin d'expliquer certaines pratiques qui se font dans d'autres communes, permettant à la commission de gestion une marge de manœuvre différente.

**4 SÉANCE COMMUNE AVEC LA COMMISSION DES FINANCES**

La rencontre avec la commission des finances dans le cadre des échanges entre les deux commissions n'a pas eu lieu en raison du peu de temps à disposition de la COFIN pour respecter les délais de l'ensemble des procédures.

## 5 CONCLUSION

Nous remercions chaleureusement les collaborateurs, les chefs de service et les Municipaux pour leur disponibilité et l'accueil réservé aux membres de la commission au sein de leur service et sur les nombreux sites visités et pour les réponses qui nous ont été fournies, nous permettant de comprendre et vérifier les missions et tâches confiées à l'administration de notre commune.

Cela même si nous nous rendons compte que certaines questions « épineuses » ont de la difficulté à trouver une réponse ou alors à la limite des délais imposés à la commission, ce qui ne permet d'en faire part au conseil que partiellement ou ne permettent pas d'en transformer certaines en vœux.

Lors de nos discussions, nous sommes revenus fréquemment sur le sujet de la demande de la Municipalité de ne pas indiquer les noms des collaborateurs rencontrés (sous réserve d'accord des collaborateurs en question). En effet, par respect et transparence, nous souhaitons indiquer leur nom, car nous rencontrons des personnes et non pas des fonctions.

La commission de gestion vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- après avoir pris connaissance et étudié :
  - le rapport de la Municipalité sur la gestion 2016,
  - le rapport général de la Commission de gestion 2016,
  - les rapports de chacune des sous-commissions à la gestion,

#### décide :

1. de donner décharge à la Municipalité pour la gestion administrative de l'année 2016;
2. de remercier la Municipalité pour la bonne gestion des biens de notre commune;
3. de remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont participé, avec les autorités, à l'entretien et au maintien de notre patrimoine ainsi qu'aux diverses tâches administratives;
4. de prier la Municipalité de réaliser les vœux de la Commission de gestion acceptés par le Conseil, ainsi que ceux encore en suspens émis les années précédentes;
5. de donner décharge à la Commission de gestion de son mandat.

au nom de la Commission de gestion  
La Présidente

Patricia Correia da Rocha

**Rapport présenté au Conseil communal en séance du 21 juin 2017.**